

---

## DEUXIEME COMITE DE LA CONCERTATION DU LIFE + PECHE A PIED DE LOISIR

---

---

### RELEVÉ DE DISCUSSION

---

Salle du Conseil de Fort Mahon Plage

Le 20 novembre 2014

**Animateur :** Antoine Meirland

**Rédaction :** Antoine Meirland et Lola De Cubber

**Relecture :** Catherine Canova-Ramet ; Marie Christine Gruselle

**Diffusion :** Membres du comité local de la concertation du Life +  
Pêche à pied de loisir



Le compte rendu est transmis avec :

- Les éléments détaillés de la réunion (le présent document)
- Le diaporama présenté en réunion (Annexe 1)
- Le diaporama présenté par les étudiants du Master 2 FOGEM (Annexe 2)
- La liste des personnes présentes (Annexe 3)

### Participants

La liste des invités, des participants et des excusés est présentée en annexe 2.

Ce comité est l'occasion de présenter Lola De Cubber qui travaillera au sein de l'équipe du Parc naturel marin sur le projet life + pêche à pied de loisir. Une seconde personne, Florence Beck, renforcera également l'équipe qui sera alors composée de trois personnes. Ces deux nouvelles recrues seront présentes pour une durée de 10 mois à partir de début décembre 2014 dans le cadre d'un Volontariat de Service Civique.

### Objectif et attentes de la réunion

L'objectif de cette deuxième réunion de la concertation, après un rappel des objectifs du projet, est de présenter les premiers résultats du diagnostic du projet life+ pêche à pied de loisir. Elle a également pour objectif de discuter éléments problématiques rencontrés par les différents acteurs. Différents points méthodologiques concernant la communication à mettre en place pour la saison de pêche 2015 seront également discutés.

### Ordre du jour

- Validation du compte rendu de la réunion du 19 juin
- Rappel des objectifs du programme et de la méthode employée

- Premiers résultats issus du diagnostic en cours.
  - Comptages réalisés sur les sites pilotes selon les catégories de marée considérées (marées de plus de 95, de WE, de vacances...)
  - Résultats des comptages concertés. Présentation réalisée notamment par des étudiants de M2 FOGEM de l'ULCO.
  - Premiers résultats d'enquête des pêcheurs
- Retour sur la saison estivale et les grandes marées d'automne
- Plan de sensibilisation à mettre en place pour l'an prochain
- Projets de travaux sur les ressources qui auront lieu cet hiver et en début d'année
- Attentes et les problèmes rencontrés

## Présentation et commentaires

La plupart des commentaires ayant eu lieu au cours de la présentation sont précisés *en italique sur fond bleu* dans le texte. La réponse apportée est précisée en dessous, sous forme d'un tiret. Les décisions sont indiquées *en italique en vert*. Le texte est à mettre en parallèle avec les diapositives présentées en annexe 1.

### ***Décision du Comité de la concertation :***

*Le compte rendu du 19 juin a été validé tacitement par les participants et est disponible sur le serveur FTP. Pour y accéder, suivre le lien <ftp://ftpagence.aires-marines.fr>, catégorie « concertation ».*

Le projet Life+ « pêche à pied de loisir » est un projet financé par l'union européenne suite à une demande émanant des partenaires français du projet. **L'objectif général est d'améliorer la gestion de la pêche à pied de loisir.**

Il existe 11 sites pilotes du projet Life+ qui englobent de nombreux partenaires dont l'Agence des aires marines protégées qui pilote le projet sur le secteur du Tréport au Cap gris Nez.

L'approche du programme Life repose sur trois piliers principaux :

- **la concertation** avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la problématique par l'intermédiaire de comités de concertation (comme ceux de Waben et Fort Mahon),
- **-l'acquisition de données fiables et partagées** concernant les ressources, l'impact des pratiques, et la pression de pêche, par l'intermédiaire d'enquêtes et de données d'observation de la fréquentation,
- **la pédagogie** pour permettre d'améliorer durablement la situation.

L'acquisition de données devrait permettre d'estimer le nombre annuel de pêcheurs à pied, de déterminer leur profil, d'évaluer leurs captures et de caractériser la ressource ainsi que l'impact de l'activité de pêche sur cette dernière.

## Estimation du nombre de pêcheurs

Selon le protocole établi, pour les sites pilotes, un minimum de 25 comptages doit être effectué, pour les autres sites présents sur toute la façade littorale, un minimum de 6 comptages concertés sera réalisé. Les comptages ont été effectués en collaboration avec la CMNF (Jean Luc Bourgain), le

CRPMEM et la Réserve Naturelle de Baie de Somme. D'autres personnes ont participé ponctuellement aux comptages bénévolement. Tous les comptages n'ont pas encore été intégrés aux résultats présentés ici.

Pour le comptage des pêcheurs, des fiches de comptage ont été mises en place avec une vue aérienne du site pilote et des différents gisements présents sur un même site. Le comptage commence en général une heure avant l'heure de marée basse. Ces fiches sont disponibles sur le serveur FTP.

L'objectif de 25 comptages pour les sites pilotes est proche d'être atteint pour les sites du Portel et de Wimereux, il manque entre 5 et 10 comptages sur les autres sites.

Pour analyser les tableaux du diaporama (*annexe 1*) présentant les résultats de comptages, il est rappelé que  $m$  est la moyenne,  $s$  est l'écart type (mesure la dispersion des données), et  $n$  correspond au nombre de comptage(s) effectué(s) pour la catégorie proposée.

*ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le tableau de comptage global des pêcheurs par catégories de marée sur la diapositive 18 de l'Annexe 1.*

D'un point de vue global, au vu des premières estimations, il apparaît que les grandes marées attirent le plus de pêcheurs

Pour la pêche aux moules, les vacances et week-end attirent beaucoup de pêcheurs de loisir et le nombre global de pêcheurs est en moyenne assez important sur l'ensemble des sites présentant des moulières. C'est cette pratique qui mobilise le plus les foules.

Pour la pêche aux crevettes, les effectifs de pêcheurs observés sont nettement moins importants sauf peut-être pour les sites de Fort Mahon, du Touquet et de Cayeux-Onival et les vacances semblent attirer comparativement plus de pêcheurs de loisir, tout particulièrement à Fort Mahon.

Pour la pêche aux vers, il semble que ce soient les petites marées qui attirent le plus de pêcheurs, les raisons de cet aspect des choses restent à éclaircir.

#### **Remarques :**

*Les petites marées permettent peut-être de faciliter le repérage des arénicoles.*

*Attention, le nombre de pêcheurs de vers a été très important autour de la date du championnat de France de Surf Casting.*

Concernant les comptages concertés sur l'ensemble de la façade, il apparaît que le site de Mers les Bains est le plus fréquenté (fréquentation maximale de 510 personnes observées), suivi par le site de Gris Nez.

En analysant le nombre de pêcheurs par gisements, il est possible d'observer différents points, notamment :

- Stella Plage, où 100 personnes maximum ont été observées (pêche de coques), sur un site dont la salubrité n'est pas évaluée et où la pêche est donc normalement interdite.

- la Pointe aux Oies, site fermé pour la préservation des ressources (manque de moules de taille légale) où jusqu'à 105 pêcheurs sont observés.
- le Tréport, où 217 personnes maximum ont été observées à la sortie du port, dans une zone interdite à la pêche pour d'évidentes raisons sanitaires.

## Présentation des étudiants de Master 2 FOGEM (Annexe2)

Dans le cadre de l'enseignement Géostatistiques et Traitements Informatiques, les étudiants ont à réaliser une cartographie permettant la compréhension et l'analyse d'une problématique environnementale, permettant des traitements statistiques. Les objectifs globaux sont de cartographier la zone d'étude (sites et gisements) et d'y lier les résultats de comptages concertés disponibles.

3 groupes travaillent sur le projet avec 3 thématiques :

- Quelles variables utiliser (nombre de pêcheurs par unité de surface, par linéaire côtier, par gisement) pour pouvoir comparer les gisements entre eux ?
- La fréquentation dépend-t-elle d'une échelle communale (nombre d'habitants par exemple) , ou d'un attrait touristique (nombre de camping par exemple) ?
- Quelles sont les problématiques sanitaires soulevées par ces comptages et quelles solutions pourraient y être apportées ?

### **Remarques et questions :**

*Le rôle du parc pourrait être d'identifier les lacunes concernant le suivi sanitaire des gisements et augmenter le nombre de points de suivi sanitaire là où la pêche de loisir est la plus importante.*

*Concernant le risque sanitaire, pourrait-on utiliser le nombre de personnes intoxiquées qui vont chez le médecin ?*

*–Il existe de telles données pour des groupes de malades mais pour des cas isolés c'est plus compliqué car il faut que la personne malade aille chez le médecin et que son intoxication soit identifiée comme telle.*

*Pour certaines personnes qui ne présentent pas toujours de symptômes, le risque peut être abstrait. Il faut leur expliquer.*

*Peut-être pourrait-on envisager de sensibiliser les enfants à l'école ?*

*Quel est l'impact de l'action des autorités les jours suivants lors de la fermeture d'un gisement ?*

*- Les gens reviennent, mais s'il y a un panneau de sensibilisation expliquant que la pêche est interdite.*

Les rapports finaux des étudiants seront finalisés courant décembre 2014 et seront rendus disponible.

## Résultats des enquêtes : profil des pêcheurs de trois sites pilotes

Le profil est établi grâce à un questionnaire soumis aux pêcheurs sur le lieu de pêche. Il permet, entre autres, de mesurer le taux d'information des pêcheurs de loisir concernant la réglementation (tailles, quotas, etc.). Le questionnaire est disponible sur le lien FTP.

Le questionnaire dure environ un quart d'heure. Les questionnaires ne sont pas faits sur les gisements fermés. Ils sont réalisés par des personnes formées aux techniques de questionnaire et à celui-ci en particulier.

### Ault

56 questionnaires effectués dont 6 refus. Ce nombre de refus est important et pourrait être lié aux fortes tensions sur ces gisements durant l'été.

#### **Questions :**

*Comment les personnes sont-elles choisies pour répondre au questionnaire ?*

*-En général, j'essaie de poser les questions à toutes les personnes présentes sur le gisement.*

*Quels ont été les motifs de refus ?*

*– Les personnes n'avaient pas le temps ou affirmaient que c'était « pour leur interdire la pêche ». Les gens sont en général contents de se faire questionner sur leur pratique. Le fait de donner une réglette rappelant la réglementation permet d'améliorer le contact. Les refus essuyés sur Ault sont, à mon sens lié aux tensions ayant eu lieu sur le gisement entre les pêcheurs de loisir et les pêcheurs professionnels.*

Environ la moitié des pêcheurs pratiquent un autre type de pêche. La pratique de la pêche à pied se fait principalement par des hommes (à 78%). L'âge moyen du pêcheur est de 52 ans. Les pêcheurs, sur ce site, sont principalement originaires du Vimeu.

Les espèces pêchées sont des moules, des vers, et des crevettes principalement. Une grande partie des pêcheurs connaissent l'heure de la marée mais très peu connaissent l'état sanitaire du site.

#### **Question :**

*Est-ce que l'état sanitaire est affiché à l'entrée du gisement ?*

*– Pas toujours, et quand ça l'est, jamais de façon « avenante ».*

Concernant la taille réglementaire, presque 40% des pêcheurs concernés connaissent les tailles de capture autorisées mais seule une personne utilisait un outil de mesure. Pour les moules, la plupart des personnes pêche au couteau (engin non autorisé).

Concernant le poids réglementaire, plus de la moitié des pêcheurs concernés le connaissent. Les principales sources d'information sont la presse et les autres pêcheurs.

### Le Portel

Les pêcheurs du Portel ont un profil similaire au profil de ceux de Ault. Ils pêchent essentiellement des moules et des vers, connaissent les horaires de marée mais l'état sanitaire n'est pas très bien connu (cependant mieux qu'à Ault). Les tailles légales sont également mieux connues et les gens

ramassent principalement les moules à la cuillère. La principale source d'information est le bouche à oreille.

## Fort Mahon

Il apparaît que davantage de pêcheurs pratiquent en famille et qu'une grande partie des pêcheurs sont en séjour à Fort Mahon, essentiellement en résidence secondaire.

Les espèces ciblées sont essentiellement les crevettes. La majorité des personnes interrogées connaissent les horaires de marée mais personne ne connaît l'état sanitaire du site, et très peu de personnes connaissent les tailles et poids légaux, bien que la moitié utilise un crible pour trier les crevettes.

### **Remarques et questions :**

*Est-il possible d'évaluer les captures ?*

*-L'évaluation des captures demande un traitement plus long des données et sera présentée postérieurement.*

*Les enfants sont-ils considérés comme pêcheurs ?*

*- A priori toute personne est considérée comme pêcheur, il semble donc raisonnable de les compter comme pêcheurs s'ils sont effectivement capables de pêcher, mais il faudrait se renseigner davantage sur ce sujet.*

*Concernant les interdictions de pêcher, il est rappelé que la pêche à la coque est interdite les week-ends et que celle des coquillages en général est interdite la nuit.*

*Certains professionnels se proposent de purifier les coquillages pêchés par leurs proches.*

*– Si la zone sanitaire de pêche est connue (A ou B) ça ne pose a priori pas de problème mais leur est conseillé de garder un registre avec l'ensemble des traitements effectués.*

Aux vues de la connaissance très partielle de l'état sanitaire des sites d'une part, et des tailles légales et poids légaux d'autre part, un objectif de la campagne de sensibilisation serait d'augmenter ces chiffres des personnes informées.

## Pédagogie

Les principaux outils de pédagogie distribués sont des plaquettes contenant les principales espèces pêchées et leurs tailles et poids réglementaires (attention, depuis leur publication les poids légaux ont changé concernant les moules et les coques : les 5 litres sont maintenant 5 kg) et distribuées au cours des prospections, de « marées de sensibilisation », dans les offices de tourisme. Des affiches ont été distribuées dans les offices de tourisme principalement.

Une « marée de sensibilisation » est une marée pendant laquelle l'unique but est de renseigner les pêcheurs sur les bonnes pratiques en matière de pêche à pied.

Une formation des agents d'accueil des Office de tourisme de la Somme lors de la saison creuse est en projet.

La communication d'autres partenaires par l'intermédiaire de web TV et reportages existe également (Nausicaa, Magazine Baie de Somme), la communication dans les médias régionaux et nationaux a également été mise en œuvre.



Figure 1 : Partie du « mur de la presse » présenté en réunion

**Remarques :**

*La FNPPSS a également publié un document accessible sur tablettes et smartphones qui rend disponibles des informations mises à jour en matière de taille et de poids légaux.*

Concernant les panneaux de signalisation/sensibilisation à l'entrée des sites, il apparaît qu'ils sont souvent cassés, peu lisibles ou peu attractifs. Une maquette est en cours de création et le financement de cinq de ces panneaux sera assuré dans le cadre du projet. La mise en place de cofinancements pourrait permettre d'en installer davantage.

Comme la localisation de ces panneaux devrait être établie en concertation, l'avis des personnes présentes est demandé. Un lieu proposé est la Pointe aux Oies, mais il existe un problème de support sur ce site.

**Décision du Comité de la concertation :**

*La définition des lieux de mise en place des panneaux nécessite un groupe de travail particulier.*

Concernant les informations concernant la réglementation des pêches et les horaires de marées, le problème des informations erronées diffusées par certains acteurs est soulevé.

**Décision du Comité de la concertation :**

*Concernant les documentations distribuées au public (tables des marées, etc.) comportant des erreurs, un courrier sera envoyé : une correction des erreurs relevées sera demandée, avec proposition d'aide à la rédaction.*

D'autres supports sont en cours de finalisation (triptyque et livret). Ils sont destinés à accompagner la distribution de réglettes et seront en libre diffusion dans les Offices de Tourisme.

Le nombre de marées de sensibilisation sera multiplié l'an prochain avec l'agrandissement de l'équipe en charge du projet au sein du Parc naturel marin.

#### **Remarques et questions :**

*La définition des zones de sensibilisation doit tenir compte des effectifs de pêcheurs, mais aussi des problèmes ou des tensions ayant lieu sur les gisements (par exemple, à Mers les Bains)*

*En observant le comportement des gens lorsqu'ils arrivent sur le site, on pourrait voir où l'emplacement du panneau peut être envisagé.*

*Les gens vont-ils vraiment voir les panneaux ? Par exemple, dans la RN Baie de Somme, malgré la présence de panneaux, la réglementation n'est pas toujours respectée...*

*– Dans un premier temps, nous estimons important que les gens sachent où trouver l'information.*

*La sensibilisation sur des sites tels qu'Ault et Mers semble nécessaire. Sur le site du Portel, où un gisement a été fermé, l'installation d'un panneau pourrait être envisagée.*

*L'installation d'affiches au niveau des postes de secours en complément pourrait être efficace.*

L'an prochain, une sensibilisation particulière sera menée lors des manifestations en lien avec la pêche à pied. Des contacts avec les communes concernées seront pris.

## **Ressources**

Une étude des moulières est prévue. Cette étude a pour objet de définir les quantités de moules en présence et l'état de conservation de ces habitats.

#### **Questions :**

*Comment les gisements sont-ils gérés sans étude ?*

*- Actuellement, la gestion des gisements est basée sur une visite de terrain. Cette étude devrait permettre de gérer la ressource sur des bases scientifiques reproductibles.*

*- Cette étude devrait permettre également de dégager du temps pour les équipes des Affaires Maritimes souvent sollicitées pour des visites de terrain d'ouverture ou de fermeture de gisements.*

Un stage de master 2 sera proposé pour travailler sur l'étude de l'impact de la pêche à pied sur les moules, les crevettes et les arénicoles sur la zone du Tréport au Cap Gris Nez. L'objectif est de réaliser des expérimentations permettant de répondre à différentes questions concernant l'exploitation des ressources.

D'autres études sont prévues sur les crevettes et les arénicoles.



## Serveurs FTP

Un serveur FTP avec différentes informations concernant la pêche à pied de loisir a été mis en place.

accès: <ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Des problèmes éventuels de connexion au serveur FTP peuvent se présenter, les diapositives 60 à 62 de l'annexe 1 expliquent comment les résoudre en vidant le « cache » des navigateurs. .

## DISCUSSION GENERALE

### Questions :

*Y-a-t-il assez de monde pour les comptages concertés ?*

*-Pour l'instant oui, assez pour y arriver en deux jours (deux marées basses). Tout aide est la bienvenue pour essayer de ramener ces comptages à une journée. Sept personnes mobiles sont nécessaires pour compter toute la façade. L'aide apportée par des personnes fixes permet d'alléger le travail des mobiles...*

*Serait-il envisageable de mettre en ligne les dates des comptages concertés (site internet ou serveur FTP) ?*

*- Pour l'instant, l'organisation reste assez informelle. Une rubrique sera créée sur le FTP.*

## Pour tout renseignement complémentaire

ANTOINE MEIRLAND

**Coordinateur local du projet Life + Pêche à pied de loisir**

[antoine.meirland@aires-marines.fr](mailto:antoine.meirland@aires-marines.fr)

03.91.18.11.04 / 07.87.62.28.63

LOLA DE CUBBER

**VSC sur le projet Life + Pêche à pied de loisir**

[lola.decubber@aires-marines.fr](mailto:lola.decubber@aires-marines.fr)

FLORENCE BECK

**VSC sur le projet Life + Pêche à pied de loisir**

[florence.beck@aires-marines.fr](mailto:florence.beck@aires-marines.fr)